

Élections du conseil d'administration de la CARCDSF du **18 juin 2021**
Collège territorial cotisants n°1

Profession de foi du **Dr Anne REMY LADAM** et du **Dr Emmanuel CATALAN**

Chère Consœur, cher Confrère,

Nous nous présentons aux postes d'administrateurs du collège cotisants de la CARCDSF pour défendre vos intérêts.

Notre caisse de retraite est notre bien commun. Elle représente la solidarité intergénérationnelle de notre profession. Sa bonne gestion est indispensable pour préserver vos cotisations et vos réserves qui approchent les 5 milliards d'euros.

Nous faisons partie du groupe FSDL et nos élus défendent les intérêts des cotisants depuis 1992.

Nous avons toujours tenu à avoir des représentants jeunes dans toutes les régions et à promouvoir la parité des consœurs et des confrères au conseil d'administration, à l'image de notre profession.

Pendant la période de confinement, nos administrateurs FSDL ont proposé de verser une aide de 4500 € à chaque praticien, sans procédure administrative, ainsi que le report des cotisations.

La réforme des retraites va reprendre. Les interlocuteurs ne sont pas les caisses de retraite mais les syndicats professionnels. La FSDL doit avoir des conseillers techniques compétents qui soient aussi administrateurs de la CARCDSF. Nous serons très vigilants car nous refusons la mainmise étatique sur nos retraites et nos réserves. Notre profession doit garder la gestion efficace et autonome de sa caisse pour préserver les intérêts de tous les chirurgiens-dentistes libéraux.

Pour notre régime complémentaire, la FSDL met en garde depuis plus de 30 ans sur les difficultés à venir dues à notre démographie professionnelle déséquilibrée. Un vrai travail d'anticipation a été réalisé pour pallier les nombreux départs à la retraite actuels. Nous resterons attentifs et déterminés pour préserver l'équité intergénérationnelle.

Nous cotisons également pour certains régimes de retraite sur lesquels la CARCDSF n'a pas d'emprise directe :

Le régime de base est réglementé par la loi Fillon et nous ne maîtrisons pas son évolution.

Le régime PCV/ex ASV est une composante de la convention dentaire, dont la modification dépend des négociations conventionnelles. Il est donc important pour la FSDL d'avoir des élus à la CARCDSF, car disposant ainsi des données économiques et démographiques de la profession, elle s'ajustera au mieux aux besoins réels lors des négociations de 2023 avec la CNAM.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à soutenir notre candidature et à voter pour notre liste lors du renouvellement du conseil d'administration de la CARCDSF.

À Verneuil -en-Halatte, le 25 mars 2021

Anne REMY LADAM

Secrétaire générale FSDL Hauts-de-France

À Gouvieux, le 25 mars 2021

Emmanuel CATALAN

Secrétaire général adjoint FSDL Hauts-de-France

Anne Remy
Dr Anne REMY-LADAM
CHIRURGIEN-DENTISTE
4, Place de l'Eglise
60550 Verneuil En Halatte
Tél 03 44 24 52 93
60 400 690 8

Emmanuel Catalan
Dr Emmanuel CATALAN
Chirurgien-Dentiste
60 4 00064 6
28, Grande Serpentine
60270 GOUVIEUX